

Réflexion sur la mise en région(s) de l'histoire de l'Europe centrale et médiane

Paul Gradvohl

► **To cite this version:**

Paul Gradvohl. Réflexion sur la mise en région(s) de l'histoire de l'Europe centrale et médiane. Paul Gradvohl. L'Europe médiane au XXe siècle. Fractures, décompositions - recompositions - surcompositions, Centre français de recherche en science sociales (CEFRES), pp.239-268, 2011, Centre français de recherche en sciences sociales - CEFRES. halshs-00591813

HAL Id: halshs-00591813

<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00591813>

Submitted on 10 May 2012

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



RÉFLEXION SUR LA MISE EN RÉGION(S) DE
L'HISTOIRE DE L'EUROPE CENTRALE ET MÉDIANE

Paul Gradvohl

In :

Paul Gradvohl (dir.),

*L'Europe médiane au XX^e siècle. Fractures, décompositions –
recompositions – surcompositions*

p. 239-268

Prague, CEFRES, 2011.

ISBN : 978-80-86311-23-4

Pour citer cet article :

Paul GRADVOHL, « Réflexion sur la mise en région(s) de
l'histoire de l'Europe centrale et médiane », *in* : Paul Gradvohl
(dir.), *L'Europe médiane au XX^e siècle. Fractures,
décompositions – recompositions – surcompositions*. Prague,
CEFRES, 2011, p. 239-268.

RÉFLEXION SUR LA MISE EN RÉGION(S) DE L'HISTOIRE DE L'EUROPE CENTRALE ET MÉDIANE

Paul Gradvohl

Nancy-Université – Université Nancy 2
Centre de Recherche sur les Cultures et les Littératures Européennes
(CERCLE)¹

En moins de deux ans ont paru en français une série d'ouvrages affirmant l'existence d'une entité centre-européenne à l'époque contemporaine². Il y a bien des débats de spécialistes visant à définir qui appartient à quel ensemble transnational (Europe centrale,

¹ Cette contribution a largement bénéficié des échanges du colloque tenu au CEFRES à l'automne 2009 et de nombre d'autres avec des collègues français et étrangers, tout particulièrement au sein du CERCLE. Je remercie tout particulièrement Clara Royer (Université Paris-Sorbonne, CIRCE) dont l'œil d'éditrice et de spécialiste de la région m'a évité des formules elliptiques.

² Voir Catherine Horel, *Cette Europe qu'on dit centrale. Des Habsbourg à l'intégration européenne 1815-2004*, Paris, Beauchesne éditeur, 2009, dont la géométrie n'est pas stable, la Pologne et d'autres zones apparaissant ou disparaissant ; Antoine Marès (dir.), *Lieux de mémoire en Europe centrale*, Paris, Institut d'Études Slaves, 2009, postface de Bernard Michel ; Jerzy Kłoczowski et Hubert Łaskiewicz, *East-Central Europe in European History. Themes & Debates*, Lublin, Instytut Europy Środkowo-Wschodniej, 2009 sans négliger deux volumes à paraître où je suis impliqué, d'une part *Culture et identité en Europe centrale. Canons littéraires et visions de l'histoire*, Paris, Institut d'Études Slaves/Brno, Université Masaryk, 2011 (sous presse), co-dirigé par Michel Masłowski et Didier Francfort, et ma propre habilitation soutenue à Paris le 10 décembre 2010 : *L'Europe centrale est-elle concevable ? Les impasses de la sécurité nationale en Europe centrale : impact sur la cohérence régionale au XX^e siècle* dont l'édition remaniée est en cours. Il existe aussi des ouvrages non mentionnés ici qui relèvent davantage de la science politique même s'ils traitent des usages de la mémoire (Georges Mink a joué un rôle très important dans ce domaine pour les politologues). Les fonctions de la mise en région y sont différentes car déterminées par la perspective la plus contemporaine : on y procède souvent *a tergo*.

Europe du Centre-Est, Balkans, Europe orientale, Europe médiane), ou d'autres sur la façon dont on a assigné de l'extérieur à l'un d'entre eux telle ou telle entité étatique ou infra-étatique (de ce point de vue, la contribution d'Antoine Marès ci-dessus est exemplaire, partiellement prolongée par celle de Jenny Raflik). L'interrogation sur le territoire renvoie toujours, par conséquent, de façon au moins implicite, à la question de la périodisation des appartenances à de telles régions transnationales. Or les historiens contemporanéistes travaillant sur l'Europe ne disposent pas comme cadre de référence d'une alternative communément acceptée à l'État. Il n'est donc pas aisé de penser des régions qui englobent divers États et correspondent plus ou moins en leurs marges à des frontières étatiques, elles-mêmes sujettes à des variations non négligeables, ne serait-ce que depuis 1815. Afin de clarifier les enjeux puis de présenter une hypothèse d'analyse régionale, il a semblé nécessaire de commencer par un état des lieux des pistes, des cadres intellectuels et des principales interprétations qui ont été jusqu'ici proposés. L'ensemble de cette démarche s'inscrit dans le dialogue complexe autour de l'Europe centrale entamé depuis quelques années avec nombre de collègues. L'objectif est limité : présenter une étape d'une réflexion nécessairement inscrite sur plusieurs années.

Il faut d'ailleurs remonter un peu dans le temps pour trouver les pistes les plus intéressantes. Dans ses travaux sur les Balkans, Maria Todorova³ interroge la fabrication d'identités régionales supra-étatiques, mais surtout en tant qu'identités assignées. La réflexion plus ancienne de Celia Applegate remet en cause la pertinence des grands discours historiques nationaux en montrant l'intérêt heuristique d'une approche fondée sur les régions infra-étatiques⁴. Des travaux originaux s'appuient sur l'acceptation différentielle du Code Civil des Français (promulgué le 21 mars 1804) en Europe, ou visent la remise en question du discours sur la modernisation européenne fondée sur la révolution industrielle britannique et la révolution politique française au nom de l'exception néerlandaise⁵.

³ On peut ici lire « Spacing Europe: What is a Historical Region? », *East Central Europe/ECE*, vol. 32, part 1-2, p. 59-78 qui évoque non seulement les Balkans mais aussi l'Europe de l'Est.

⁴ « AHR Forum A Europe of Regions: Reflections on the Historiography of Sub-National Places in Modern Times », *The American Historical Review*, vol. 104, n° 4, oct. 1999, p. 1157-1182.

⁵ Voir Michael Broers, « Napoleon, Charlemagne, and Lotharingia: Acculturation and the Boundaries of Napoleonic Europe », *The Historical Journal*, vol. 44, n° 1, March, 2001, p. 135-154 (je remercie François Pernot de m'avoir signalé cet article), et Jan

En somme, ces divers auteurs remettent en cause les discours convenus sur la prééminence de l'État, voire de l'État-nation à l'époque contemporaine, sans toutefois en sous-estimer le poids. Il s'agit en revanche pour eux de rendre compte de l'existence de cadres territoriaux et de logiques spatiales dont l'État n'est pas le principe organisateur suprême. L'intervention étatique peut ainsi s'inscrire non seulement dans la dynamique d'un contrôle conscient des évolutions sociales, mais aussi — et de façon concomitante — dans des interactions bien moins maîtrisées, et dont l'impact varie fortement en termes territoriaux. Ainsi certaines zones des territoires ressortissant à un État peuvent être fortement marquées par des héritages ou des perspectives différant de ceux du centre de cet État. Mais ces analyses ont un impact inégal sur l'historiographie selon les pays.

Pour comprendre les visions françaises, il est nécessaire de saisir le cadre général de la pensée historique nationale, tout au moins dans ses grandes tendances. La chance a voulu que, un peu moins d'un an après nos échanges à Prague, paraissent les deux volumes *Historiographies. Concepts et débats*. Un des piliers de cette vaste entreprise, Patrick Garcia, traitant de « Géographie et histoire », ne s'interroge toutefois pas sur les régions historiques et sur l'évolution de la géographie en matière de mise en région⁶ ; l'histoire aussi est

De Vries, « Dutch Economic Growth in Comparative-Historical Perspective, 1500-2000 », *De Economist*, vol. 148, n° 4, 2000.

⁶ Sur ce point, le mémoire d'habilitation de Sophie de Ruffray *L'imprécision et l'incertitude en géographie. L'apport de la logique floue aux problématiques de régionalisation, volume 1 inédit*, soutenu le 17 décembre 2007 à Paris (Université de Paris 7), ou celui de Claude Grasland *Contribution à l'analyse géographique des maillages territoriaux. Volume A, Bilan et perspectives de recherche (Mémoire)*, Paris, mémoire soutenu à l'Université Paris 1, octobre 1997. Le site *Cybergéo* et la revue du même nom présentent de nombreux travaux stimulants. Mentionnons ici une des contributions de Denise Pumain (*et alii*), « Intelligence artificielle et agents collectifs : le modèle EUROSIM », qui nous concerne car il s'agit d'une approche européenne qui analyse les réalités de l'évolution urbaine depuis 1950 en distinguant « Europe [UE et Suisse], Zones [Blocs en anglais], Pays, Villes » comme niveaux pertinents à la fois de collecte et de traitement d'informations, et aussi de localisation d'agents (Lena Sanders, Jean-Marc Favaro, Hélène Mathian, Denise Pumain et Benoît Glisse, *Cybergeo: European Journal of Geography*, Sélection des meilleurs articles de SAGEO 2005, article 392, mis en ligne le 16 juillet 2007, modifié le 14 mai 2009).

URL : <http://cybergeo.revues.org/index8962.html>. Pour plus de détails voir le rapport final du programme TIGRESS sur le développement urbain (p. 36 pour la carte avec les 4 niveaux et les 3 zones (Ouest, Sud, Est) : http://www.parisgeo.cnrs.fr/liens/tigress_2006_WP4.pdf).

en apparence peu féconde sur ces sujets⁷. Par ailleurs généralement, le rapport entre territoire et espace n'est pas élucidé non plus par Christian Delacroix dans son article « Échelle⁸ ». Il se concentre sur l'idée, ici reformulée, que l'étude d'un sujet à amplitude territoriale réduite (micro-histoire) présente une valeur heuristique globale dans un contexte de rejet de tout déterminisme historique. Pour le reste, l'histoire globale est présentée comme une contestation de « la pertinence cognitive des espaces nationaux comme cadre d'analyse ». Comme Delacroix le remarque, nombre d'historiens considèrent que certains « espaces » sont « “séparés” » de façon factice. Mais le sens du terme espace est incertain et la mise en région transnationale négligée dans le débat, de même, finalement, que les modalités de la mise en État pourtant à juste titre abordée par l'auteur de l'article. Néanmoins, l'article de Blaise Wilfert-Portal intitulé « Nation et nationalisme⁹ » offre de tout autres clefs : il insiste d'abord sur l'apport de la socio-histoire des élites envisagée de façon comparative et croisée, à l'image de Christophe Charle dans *La Crise des sociétés impériales*¹⁰ (qui ne traite pas que des élites dans son livre, loin de là), puis sur la construction permanente du lien individu-collectif national par l'État ou autour de l'État (études de la xénophobie, des politiques migratoires et des discours sur l'immigration, de l'économie nationale, de l'État providence...). Ces approches imposent donc, à ses yeux, une analyse du rapport entre l'État et la constitution de l'homme national. Mais une fois encore, malgré la mention du travail sur les « sociétés impériales » de 1900 à 1940, rien n'est dit sur une mise en région transnationale dont on peut percevoir l'horizon implicite dans ce livre.

⁷ Avec Christian Delacroix, François Dosse et Nicolas Offenstadt il a dirigé l'ouvrage en deux volumes paru en septembre 2010 chez Gallimard à Paris dans la collection Folio histoire inédit, article cité p. 153-161. Pour la littérature sur les régions historiques, elle est certes assez pauvre en français mais l'article pionnier de Celia Applegate, déjà cité en note, est essentiel pour l'époque contemporaine car il ouvre des pistes à une histoire économique et sociale fondée sur les régions et sur une mise en espace des territoires européens très féconde. Du point de vue transnational celui de Maria Todorova convient de l'intérêt du renouveau des études sur les phénomènes de frontière tout en repoussant l'essentialisme souvent associé à l'héritage de régions historiques transnationales (les Balkans ou l'Europe de l'est par exemple), en soulignant qu'héritage, contrairement à tradition, n'implique pas une conscience revendiquée (même si elle relève d'une construction largement imaginaire) de la transmission.

⁸ Article « Échelle » p. 725-729.

⁹ *Ibid.*, p. 1090-1102.

¹⁰ Livre dont le sous-titre est : *Allemagne, France, Grande-Bretagne. Essai d'histoire sociale comparée*, Paris, Éditions du Seuil, 2001.

Le point de départ de la présente réflexion est donc l'existence d'un malaise face au paradoxe créé par une certaine richesse des travaux traitant effectivement de l'Europe centrale ou médiane, ou encore centrale et orientale, mais marqués par une absence assez frappante de clarification du statut de telles régions transnationales. Les légitimités invoquées explicitement sont — pour reprendre la distinction de Maria Todorova — l'*héritage* (repérable) ou la *tradition* (revendiquée) jagellons voire habsbourgeois, ou encore la nécessité d'un exposé commun sur une zone géographique voire géopolitique (souvent à fins pédagogiques).

Comme l'Europe centrale ne saurait être vue de France — particulièrement depuis la Première Guerre mondiale — comme une forme d'extension du monde germanique, l'alternative est la suivante : soit des visions fondées sur l'idée d'une culture viennoise (par opposition à allemande) qui perdurerait après 1918, soit des considérations essentiellement géopolitiques, qui n'inscrivent qu'au second plan les dynamiques internes des sociétés. Ce point de vue rejoint celui d'auteurs anglo-saxons tel Lonnie R. Johnson¹¹. Mais il en est d'autres qui, à l'inverse, font de l'Europe centrale un acteur historique. C'est sans doute, comme l'a souligné Antoine Marès, le cas de Piotr Wandycz, historien polonais installé aux États-Unis, qui a fourni l'analyse récente la plus convaincante de la pertinence du cadre centre-européen pour l'histoire contemporaine. Dans *The Price of Freedom. A History of East Central Europe from the Middle Ages to the Present*¹², il traite de « la Pologne, la Bohême/Tchécoslovaquie et la Hongrie » (p. xi) en se fondant sur l'approche culturelle-géographique-historique de Halecki¹³ et Szűcs¹⁴, tout en reprenant

¹¹ Voir *Central Europe. Enemies, Neighbors, Friends*, New York, Oxford, Oxford University Press, 1996.

¹² London & New York, Routledge, 1993. Cet historien s'est fait connaître il y a quelques décennies par ses travaux sur la politique de sécurité française en Europe centrale après la Première Guerre mondiale. Rappelons ici son *France and her Eastern allies, 1919-1925. French-Czechoslovak-Polish relations from the Paris peace conference to Locarno*, Minneapolis, University of Minnesota Press, [1962], puis Westport (Conn.), Greenwood Press, 1974, suivi de *The Twilight of French Eastern alliances, 1926-1936. French-Czechoslovak-Polish relations from Locarno to the remilitarization of the Rhineland*, Princeton (NJ), Princeton University Press, 1988.

¹³ Voir Oscar Halecki, *Borderlands of Western Civilization. A History of East Central Europe*, New York, Ronald Press, 1952 (<http://historicaltextarchive.com>) et *The Limits and Divisions of European History*, préf. Christopher Dawson, New York, London, Sheed and Ward, 1950.

¹⁴ Voir Jenő Szűcs, *Les trois Europe*, trad. du hongrois par Véronique Charaire, Gábor Klaniczay et Philippe Thureau-Dangin, préface de Fernand Braudel, Paris, L'Harmattan, 1985.

l'analyse socio-économique György Ránki et Iván Berend¹⁵ sur le positionnement semi-périphérique de la région dans le contexte de l'industrialisation (p. 5). Ce livre, pour la période contemporaine qui nous concerne ici, associe donc une démarche fondée sur les héritages et les logiques économiques européennes et de géopolitique en se concentrant sur les dynamiques internes à l'échelle nationale, mais dans une perspective d'histoire comparée, voire croisée.

Côté centre-européen, l'ouvrage le plus volumineux est celui de Jan Křen, *Dvě století střední Evropy* [Deux siècles d'Europe centrale]¹⁶, qui compte 1107 pages. Il a été publié avec une préface datée de décembre 2003 (p. 17). Avec ses plus de 620 pages portant sur la période 1918-1989, c'est l'ouvrage le plus prolixe, à notre connaissance, sur le sujet¹⁷. Les contours géographiques de l'Europe centrale changent en fonction des époques, l'Autriche apparaissant, disparaissant, puis réapparaissant sauf pour ce qui est d'une série de petites mises au point par décennie des années 1950 aux années 1980. Pour intégrer l'Autriche après 1945, il semble que les outils essentiels soient les cartes qui présentent l'Europe centrale en 1918 (p. 1074) et après 1992 (p. 1089). La première signale quatre pays (Pologne, Tchécoslovaquie, Autriche et Hongrie dans les frontières de

¹⁵ Par exemple T[ibor] Iván Berend et György Ránki, *Economic Development in East-Central Europe in the 19th and 20th Century*, New York, Columbia University Press, 1974. On pourra aussi comparer les éditions de 1983 et de 1987 de *Válságos évtizedek: a 20. század első fele Közép- és kelet-európai történetének interpretációja* [Décennies de crises. Interprétation de l'histoire de la première moitié du XX^e siècle de l'Europe centrale et orientale], Budapest, Gondolat puis Magvető. Ce livre écrit par Iván T. Berend seul, suite au décès de son collègue, souligne bien l'évolution de la pensée historique en Hongrie avant 1989. Tout en restant un historien de l'économie l'auteur souligne les options économiques ouvertes, le poids des idées en économie, et encore l'intervention de nombreux autres facteurs dans l'évolution d'une région perçue comme distante des centres économiques et politiques.

¹⁶ Praha, Argo, [2006].

¹⁷ Il faut ici mentionner Joseph Rothschild, *East Central Europe between the two Wars, Seattle and London, University of Washington Press, 1^{re} éd. 1974, 2^e éd. corrigée 1977, ici version imprimée en 1984, xvii-420 p.* Toutefois il s'agit d'une succession de chapitres nationaux (Pologne, Tchécoslovaquie, Hongrie, Yougoslavie, Roumanie, Bulgarie, Albanie, et Pays Baltes, avec un chapitre sur les cultures et une étude bibliographique). Les trois pays nous intéressant plus directement sont traités de la p. 27 à la p. 199. L'ensemble se veut très factuel. Il s'agit du volume IX de la collection *A History of East Central Europe*. Le volume X, qui était annoncé sous la plume d'Ivo Banac et Jan Gross sous le titre *East Central Europe since 1939* est finalement paru en 2001 de la seule plume d'Ivo Banac, tandis que Joseph Rothschild a publié avec Nancy M. Wingfield *Return to diversity. A political History of East Central Europe since World War II*, New York, Oxford, Oxford University Press, 2008, 4^e édition. La 1^{re} édition est de 1989, et comme pour la 2^e (1993) et la 3^e (2000) Rothschild était seul auteur. Mais ces éditions ne sont pas consultables en bibliothèque universitaire en France.

1923) en indiquant la ligne Curzon et les zones où ont été organisés des plébiscites ; la deuxième fait apparaître Pologne, République tchèque, Slovaquie, Autriche et Hongrie en citant l'atlas de Paul Robert Magocsi¹⁸, lequel ne contient aucune carte correspondant à cette date (édition de 2002) ni aucune carte qui distinguerait l'Europe centrale sous une forme ressemblante pour l'après 1989. Enfin une série de « *Grafy* » [schémas/diagrammes] p. 120-133 résume la structure constitutionnelle et institutionnelle de l'Autriche-Hongrie, de la République autrichienne (en soulignant le partenariat social), de la Tchécoslovaquie dans les années 1980 (en distinguant les structures du parti et de l'État), et enfin de la Pologne après 1990. La prise en compte de l'espace centre-européen est donc complexe, ce que confirme la présence de la RDA dans les développements sur les démocraties populaires, alors que les autres démocraties populaires, y compris celles qui sont pleinement dans la mouvance soviétique (Roumanie, Bulgarie), ne sont pas évoquées. L'ouvrage entremêle plusieurs logiques : (a) celle de la centralité, la position de la Tchécoslovaquie expliquant l'insistance sur le lien avec Vienne ; (b) celle de la contiguïté territoriale qui justifie la prise en compte de la RDA et le silence sur la Roumanie et la Bulgarie ; et enfin (c) celle qui découle d'une perspective politique spécifique permettant la prise en compte des formes des États évoqués sans s'arrêter à la rupture Est-Ouest. L'auteur met l'accent d'abord sur les fonctions sociales de l'État, évitant ainsi de privilégier la seule labellisation politique et idéologique. Ce mélange présente quelques avantages patents. Il permet en effet de poser la question du régime de l'Autriche occupée entre 1945 et 1955, ou encore d'intégrer celle des relations de la SBZ (Sowjetische Besatzungszone [Zone d'occupation soviétique]) puis de la RDA avec les pays socialistes voisins. La sensibilité à l'État social à l'autrichienne par exemple est typique d'une tradition plus ancienne en pays tchèques qu'en Pologne ou Hongrie (Slovaquie). Le panorama sur ce thème dans les années 1960 est général (voir p. 793-797) bien que limité pour l'essentiel à l'Europe alors que c'est une problématique largement mondiale. Cette remarque amène à signaler que l'ouvrage comporte de nombreux excursus, encadrés par quatre « interprétations » qui, elles, révèlent, de façon très instructive pour le lecteur, des pierres

¹⁸ *Historical Atlas of Central Europe. From The Early Fifth Century to The Present*, London, Thames and Hudson, édition révisée et augmentée 2002 (1^{re} édition en 1993).

d'achoppement : Que faire, premier point, de l'anomalie démocratique incarnée par la Tchécoslovaquie en Europe centrale dans les années 1930 ? Křen offre un récit plutôt nuancé sur le décalage constaté entre la république modèle à la démocratie imparfaite et ses voisins centre-européens qui ne connaissent pas de régimes purement dictatoriaux (p. 456). L'auteur aborde ensuite les formes relativement communes de la modernisation sous influence soviétique (p. 718-722), avant de passer à l'analyse de l'évolution des sociétés sous le communisme dans les années 1970 pour tenter de comprendre quelles structures ont pu exister sous la dictature, non sans avoir brièvement évoqué l'Autriche (p. 895-899). Enfin, la dernière de ses *interpretace* s'interroge sur la chute du communisme, la disparition consécutive de la *Zwischeneuropa* et ses conséquences sur le sens que peut prendre la région Europe centrale. Le livre s'achève par l'évocation de 1989 comme un *happyend* incompréhensible même pour ceux qui y ont assisté (p. 1008). Vision singulière donc, mais de notre point de vue stimulante. Car ce genre de récits échoue quand même à poser clairement la question des logiques régionales, et donc de la distinction entre Europe centrale et Europe médiane (entendue comme zone intermédiaire entre Allemagne et Russie de la Baltique à l'Adriatique et à la mer Noire).

En faisant un panorama historiographique englobant des références plus anciennes, il est possible de percevoir combien l'Europe centrale comprise à partir d'un noyau formé par les Polonais, les Tchèques, les Slovaques et les Hongrois, finit par s'imposer dans les productions historiques en français (Fig. 1).

Cette analyse en apparence quantitative ne pouvait pas reposer sur les annonces des auteurs et un décryptage était nécessaire. En effet, si par exemple on ouvre le livre de Catherine Horel, il apparaît que la Pologne doit être signalée comme faisant partie de l'Europe centrale. Il est révélateur de constater des incohérences fréquentes, tant la mise en région est, dans notre cas, ardue. Par ailleurs, le cas de la Yougoslavie est particulier car même pour la période où un seul État existait, les régions ou républiques de ce pays sont traitées souvent à part dans les ouvrages cités ici. Enfin, l'Autriche présente un caractère centre-européen plus affirmé que la Yougoslavie dans ces douze ouvrages. Cela conforte le questionnement de Jan Křen tout en rappelant que la perspective des ouvrages mentionnant l'Autriche pour ce bref XX^e siècle limite singulièrement les mentions visant

l'après Deuxième Guerre mondiale et relèvent souvent d'analyses sur la mémoire ou mettant en avant les héritages viennois.

	Estonie (1)	5	
	Lettonie (1)	5	
	Lituanie (3)	2, 5, 10	
	Biélorussie (1)	10	
	Pologne (11)	1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 12	
Allemagne (0)	Tchécoslovaquie (12)	1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12	Ukraine (3)
	Autriche (7)	4, 5, 6, 7, 9, 11, 12	Hongrie (12)
		1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12	
	Yougoslavie (4)	1, 7, 9, 12	Roumanie (5)
			1, 2, 7, 8, 9
			Bulgarie (1)
			1
	Albanie (1)	1	

Fig. 1 : L'Europe centrale : pays étudiés dans quelques ouvrages récents

Explication : Nom du pays (**nb d'ouvrages les citant pour la période 1918-1989**) n° des ouvrages utilisés et répertoriés ci-dessous. Nous donnons entre crochets la période traitée par les ouvrages, selon nos propres analyses et non d'après leurs titres ou présentations. Il en est de même pour les pays dont ils traitent. Dans tous les ouvrages dirigés par Michel Maslowski, les Juifs font l'objet d'études à part.

- 1 *La nouvelle Europe centrale*, Antonin Šnejdárk, Casimira Mazurowa-Château, Paris, Imprimerie nationale, 1986 [1939-1981]
- 2 *L'Europe du milieu*, Michel Masłowski (dir.), Nancy, PUN, 1991 [XVI^e-XX^e siècles]
- 3 *L'Europe centrale. Réalité, Mythe, enjeu. XVIII^e – XX^e siècles*, Gérard Beauprêtre (dir.), Varsovie, Éditions de l'Université de Varsovie, 1991 [XVIII^e-XX^e siècles]
- 4 *Europe centrale. Un continent imaginaire*, Cécile Wajsbrot et Sébastien Reichmann, Paris, Autrement, 1991 [1989]
- 5 *Histoire des peuples d'Europe centrale*, Georges Castellan, Paris, Fayard, 1994 [X^e-XX^e siècles]
- 6 *Identité(s) de l'Europe centrale*, Michel Maslowski (dir.), Paris, Institut d'Études Slaves, 1995 [XIII^e-XX^e siècles]
- 7 *Nations et nationalismes en Europe centrale XIX^e-XX^e siècle*, Bernard Michel, Paris, Aubier, 1995 [XIX^e-XX^e siècles]
- 8 *Histoire des idées politiques de l'Europe centrale*, Chantal Delsol, Michel Maslowski (dir.), Paris, PUF, 1998 [XIV^e-XX^e siècles]
- 9 *Enjeux de l'histoire en Europe centrale*, Marie-Élizabeth Ducreux et Antoine Marès (dir.), Paris, Budapest, Torino, L'Harmattan, 2002 [XX^e siècle]
- 10 *Histoire de l'Europe du Centre-Est*, Paris, PUF, 2004 [-2500-1999]
- 11 *Lieux de Mémoire en Europe centrale*, Antoine Marès (dir.), Paris, Institut d'Études Slaves, 2009 [XIX^e-XX^e siècles]
- 12 *Cette Europe qu'on dit centrale. Des Habsbourg à l'intégration européenne 1815-2004*, Paris, Beauchesne, 2009 [1815-2004]

Or, pour que l'histoire d'une région transnationale ait un sens, il semble nécessaire d'en indiquer assez explicitement à la fois les éléments qui fondent la cohérence et quelques critères permettant de déterminer ses limites, même approximatives¹⁹. Bien évidemment, une telle hypothèse impose une perception en décalage par rapport aux usuelles considérations centrées sur les seuls États et sur leurs appareils administratifs et aux discours historiques non moins biaisés du fait de leur ambition de légitimation rétrospective et prospective. Définir les éléments qui relèvent de la région transnationale devra répondre à deux exigences : l'inscription dans un jeu d'échelles incluant à la fois le plus vaste (ici européen et mondial par exemple) et le plus restreint (national, régional, local) ; la prise en compte de transferts et de réseaux dont l'assise territoriale n'est pas l'élément déterminant, donc qui ne répondent pas au test usuel de la superficie occupée. S'interroger de la sorte laisse déjà en partie entrevoir la nature de la réponse, puisqu'il est clair que les histoires nationales peuvent aisément être relues à cette aune : tant les dimensions économiques que culturelles ou sociales dont elles sont largement investies ne leur sont que partiellement assignables, en particulier au XX^e siècle. Même l'histoire politique, marquée par l'affirmation de l'État contrôleur des deux guerres mondiales et de la guerre froide, doit être réexaminée car les dimensions « nationales » ne le sont souvent que si on oublie l'ampleur des jeux de miroir et les interactions entre États, entre peuples colonisés et colonisateurs, les organisations internationales et les associations transnationales, les migrations transnationales et les flux économiques internationaux²⁰.

¹⁹ Sur ce point, le travail déjà cité de Sophie de Ruffray est essentiel. En utilisant les acquis mathématiques de la logique floue (qui n'est ni évanescence ni spéculative), la géographe parvient à proposer une analyse des limites des régions (quelle que soit l'acception donnée à ce terme) qui fonctionne en profondeur, abandonnant la vision d'une aire strictement limitée par une ligne-frontière.

²⁰ À titre d'exemple de réflexion sur une évolution, justement après la Première Guerre mondiale, du rapport entre milieux professionnels, États, organisations internationales, flux migratoires, marchés du travail nationaux, on peut lire avec profit l'article de Dzovinar Kevonian paru dans *Journal of the History of International Law*, 2010, n° 12, p. 227-266, « Les juristes et l'Organisation internationale du travail 1919-1939. Processus de légitimation et institutionnalisation des relations internationales ». Pour l'après Deuxième Guerre mondiale, les contributions du même auteur, (« Introduction » et « La Cimade et les réfugiés de 1945 à 1951 : organisation privée, acteurs internationaux et processus de légitimation ») à paraître aux Presses de Paris-Ouest (Nanterre) en 2011 présentant la prise en charge internationale mais conflictuelle des flux de réfugiés après 1945, permettent d'éclairer la façon dont se tissent les statuts sociaux en interaction internationale et transnationale, et ce en s'appuyant sur une bibliographie souvent méconnue. Voir les actes du colloque « La Cimade et l'accueil

Sans même évoquer ici les interactions avec les acteurs infranationaux (régions, villes, entreprises, groupes professionnels et sociaux, etc.), il semble que le défi ne peut être éludé. L'Europe centrale est apparue comme un terrain particulièrement propice à l'enquête, en raison justement de la force des affirmations nationales et de la valorisation de l'État (tant par ses ennemis que par les détenteurs du pouvoir officiel).

L'hypothèse présentée ici repose sur une démarche qui inscrit l'Europe centrale dans un cadre temporel limité (1918-1989). Elle ne vise donc pas une réflexion sur le long terme qui imposerait la prise en compte d'autres acteurs et facteurs. Mais elle tente toutefois de prendre en compte des réalités qui dépassent l'emprise de chaque État, ce qui signifie que l'Europe centrale, pendant le court XX^e siècle d'Eric Hobsbawm, est certes centrée sur l'existence de trois États, mais n'est restée pas moins une réalité qui les dépasse, du moins en certaines de leurs marges. La réflexion présente part du principe que les populations concernées ne s'identifient pas, de façon significative, à l'Europe centrale. Si Europe centrale il y a, il s'agit donc d'une construction intellectuelle qui vaut pour des mécanismes, des phénomènes ou événements qui, pour différents qu'ils soient entre eux, n'en partagent pas moins nombre de points communs qui peuvent à la fois permettre de parler d'une cohérence interne et de distinguer la région du voisinage. Pour ce dernier point, il faut garder à l'esprit que les limites peuvent être floues. D'emblée il est aussi utile de signaler que la sélection d'un intervalle temporel va de pair avec le constat qu'une des spécificités de cette région est la persistance de nombreux phénomènes, souvent caractérisés comme culturels, de générations en générations, voire en sautant des générations (l'opposition entre piłsudskiens et dmowskiens, entre les partisans d'une grande Pologne plurielle mais dominée politiquement par Varsovie et les sectateurs d'une Pologne racialement unifiée potentiellement alliée de la Russie, par exemple). Sans nier le moyen ou long terme, il s'agit ici d'affirmer le caractère particulier du jeu des temporalités pendant la période étudiée. Ainsi, le catholicisme polonais a vécu avant 1918 et continue depuis 1989 à jouer un rôle majeur, en Pologne et ailleurs. Mais son association avec — puis son opposition à — l'État sont bien particulières à partir de 1918 et les

des réfugiés : identités, répertoires d'actions et politique de l'asile, 1939-1994 », Cité Nationale de l'Histoire de l'Immigration et Paris-Ouest (à Nanterre), 7 et 8 octobre 2010.

conditions de l'après 1989 ouvrent une nouvelle période de ce point de vue. Dans la présente étude, les indices rendant compte de l'interpénétration entre éléments internes et externes constatée aux marges (dans le temps et territorialement) seront assez peu traités. Quoi qu'il en soit, on ne considère en aucune façon que l'appartenance — ou la non appartenance — à l'Europe centrale étudiée ici puisse être connotée négativement ou positivement. La finalité de cette approche est heuristique : mieux expliquer des réalités qui, considérées sans l'existence de ce niveau intermédiaire d'analyse, sont souvent perçues comme des hypostases de la nation (par exemple les diverses formes de nationalisme, de philosémitisme ou d'antisémitisme), ou à l'inverse des manifestations d'influences étrangères dont le rapport au territoire est de peu d'intérêt (action des services secrets sous influence soviétique en période communiste). Comme le discours dominant est celui des histoires nationales, victimes ou victorieuses, il a semblé nécessaire de mettre l'accent sur l'intérêt d'une perspective régionale même quand on étudie les États. Et de ce point de vue, il importe de dire que la région ne saurait correspondre dans le détail aux seuls trois territoires relevant officiellement de ces États car leurs frontières ont changé dans la période considérée, dans leur tracé, dans leur fonctionnement pratique, dans leur statut juridique et du point de vue du rapport entre frontière et société. Pour les tenants d'États nationaux présentés comme des entités ayant une valeur absolue, voire naturelle et pas seulement politique, ces variations renvoient donc à des interrogations sécuritaires existentielles.

La première dimension qu'affirment en Europe centrale les États établis en 1918, c'est la souveraineté par la sécurité, tant extérieure — tous trois étant impliqués dans des guerres associées à des ambitions d'expansion territoriale ou de défense d'un territoire national fort incertain — qu'intérieure, puisque partout les contestations sociales et/ou nationales sont importantes. Or cette sécurité a pour fondement, dans l'esprit de ses promoteurs, l'existence d'une nation fortement structurée autour de "sa" culture et en particulier de sa langue. Vecteur naturel de la grandeur nationale, la langue est donc plus qu'un élément parmi d'autres pour les nouveaux États. Il n'est pas indifférent de constater les déficiences manifestes dans ce domaine, en gardant à l'esprit que celles-ci sont perçues comme preuve d'une faiblesse en termes de sécurité alors que pas un État de la région ne peut revendiquer

l'usage d'une langue unique au sortir du premier conflit mondial. La langue écrite polonaise échappe à une unification effective tout au long de l'entre-deux-guerres et l'héritage de l'insertion étatique des régions avant 1918 se fait clairement sentir ; le slovaque est orthographiquement et lexicalement hésitant en 1918²¹ ; l'allemand est une langue importante en Bohême et en Moravie, mais aussi en Hongrie et en Slovaquie, où pourtant le hongrois est encore plus répandu que le ruthène²² ou l'allemand.

Alors que l'argument culturel semblait être l'un des socles autorisant la fondation de nouveaux États aux yeux non seulement des nouvelles élites nationales, mais aussi des grandes puissances alliées et associées victorieuses en 1918, sa faiblesse est d'autant plus marquée qu'il néglige la simple présence de minorités nationales, religieuses, ou autres, c'est-à-dire de groupes qui ne se sentent pas parties prenantes de la construction de l'État à cause de la façon dont les nouvelles élites la définissent. Or ces élites politiques, qui ont largement changé par rapport à l'avant 1914, et cela même en Hongrie²³, se sont calées sur le modèle impérial qui dominait à l'époque en Europe et avait pour caractéristique principale, vu d'Europe centrale, la prééminence politique de l'État national à tendance centralisatrice. Ainsi, dans le cas hongrois, pour reprendre l'*Encyclopédie Pallas* à l'article « État » : « le développement le plus

²¹ Le nom même de la capitale slovaque n'a été fixé qu'au début de l'année 1919. Preßburg autrichienne et Pozsony sont restés stables en allemand et hongrois, langue officielle jusqu'à l'éclatement de l'Empire en 1918. La ville a porté le nom de Wilsonstadt (Wilsonovo mesto) en décembre 1918, avant l'arrivée des légionnaires tchèques de l'Armée Tchécoslovaque le 31 décembre. En effet, l'élite locale, hongroise et allemande, tenta de sauver ses positions en proposant que Prešporok devienne une sorte de ville libre. L'idée avait déjà été lancée dans l'émigration slovaque aux États-Unis. Avec l'installation du nouveau pouvoir, le nom officiel devint Prešpurok. Le 2 février 1919, les organes du pouvoir slovaque installés à Žilina sont transférés à Prešporok, avec Vavro Šrobár à leur tête. La ville devint ainsi la capitale slovaque. Et le 6 mars, elle prend le nom de Bratislava. Voir Ján Lacika, *Bratislava*, Bratislava, Dajama Vydavateľstvo, 2000, 1^{re} édition, version slovaque, p. 42. On remarquera que dans la version hongroise (Ján Lacika, *Bratislava. Pozsony*, Bratislava, Dajama Vydavateľstvo, 2000, 1^{re} édition, également p. 42) tout le paragraphe « Wilsonovo mesto » a disparu.

²² Dans la mesure où il se distingue à cette époque de l'ukrainien, lui-même assez diversement parlé et écrit.

²³ Sur ce point, on peut lire Bela Bodo, « Hungarian aristocracy and the White Terror », *Journal of Contemporary History*, vol. 45, 2010/4, p. 703-724. Comme dans toute la région, les discours sur la continuité sont d'abord des revendications en légitimité. Dans le cas hongrois, c'est particulièrement clair aussi pour ce qui est des dogmes constitutionnels associés à la couronne. Voir Barna Mezey (dir.), *Magyar alkotmánytörténet* [Histoire constitutionnelle hongroise], Budapest, Osiris Kiadó, 5^e éd, 2003, p. 284.

parfait et le meilleur, dans lequel un peuple habitant sur un territoire défini s'est organisé en fonction de sa volonté, de sa capacité d'action²⁴ ». À la notion de peuple était associée une hiérarchie entre groupes qui situait les Hongrois au-dessus des autres ethnies installées dans le bassin des Carpates au nom d'une capacité politique supérieure expliquant une domination présentée comme millénaire²⁵.

Dans le cas des élites assez divisées qui façonnèrent la Pologne, la théorie de la renaissance de l'État oblitéra toute tentative de penser de façon égalitaire ou au moins plus égale les relations entre groupes religieux et ethniques au sein de la nouvelle Rzeczpospolita. Sans évoquer les autres minorités, dès le départ, les Juifs furent perçus comme largement soutenus par des lobbys installés aux États-Unis et en Angleterre notamment²⁶. Pour la Tchécoslovaquie, l'État effectivement le plus démocratique de la région dans l'entre-deux-guerres, le rapport entre Tchèques et Slovaques s'est traduit par un double discours sur la nation tchécoslovaque et le maintien de visions nationales séparées²⁷. Les fondements de l'unité du nouvel État — qui ne correspondait, lui, à aucun précédent historique — étaient singulièrement labiles. Quant à la Hongrie, le doute sur le

²⁴ Voir la version électronique du *Pallas Nagy Lexikon*: « a társadalmi lét legtökéletesebb és leghatalmasabb fejleménye, melyben meghatározott területen élő nép egyéni életre, tehát akarat és cselekvésképességre, szervezkedett » (<http://www.mek.iif.hu/porta/szint/egyeb/lexikon/pallas/html/003/pc000315.htm>), qui correspond à l'article publié dans le vol. 1 de l'ouvrage aux 16 volumes parus entre 1893 et 1897 à Budapest chez Pallas Rt.

²⁵ On peut l'illustrer par la pensée du grand historien conservateur, qui eut aussi un parcours politique intéressant après 1945, Gyula Szekfű, présenté en 1943 comme soutenant « l'unité et le caractère hongrois du pays, l'importance et la primauté de la direction hongroise » tout en signalant le fait qu'il y aura toujours des minorités nationales, ce « qui ne peut être changé par l'appareil d'État ». Voir Iván Bertényi Jr, « Szekfű Gyula », p. 61, in Ignác Romsics (avec Iván Bertényi Jr), dir., *Trianon és a magyar politikai gondolkodás 1920-1953. Tanulmányok* [Trianon et la pensée politique hongroise, 1920-1953. Études], Budapest, Osiris Kiadó, 1998.

²⁶ Voir entre autres Mieczysław Sobczak, *Stosunek Narodowej Demokracji do kwestii żydowskiej w latach 1914-1919* [Les Rapports de la Démocratie Nationale à la question juive dans les années 1914-1919], Wrocław, Wydawnictwo Uniwersytetu Ekonomicznego we Wrocławiu, 2008, et Andrzej Kapiszewski, *Conflicts across the Atlantic. Essays on Polish-Jewish Relations in the United States during World War I and in the Interwar Years*, Kraków, Księgarnia akademicka, 2008, qui suit les conflits jusqu'à 1937.

²⁷ Voir Jan Rychlík, *Češi a Slováci ve 20. století. Česko-slovenské vztahy 1914-1945* [Tchèques et Slovaques au XX^e siècle. Les relations tchéco-slovaques 1914-1945], Bratislava, Academic Electronic Press, et Praha, Ústav T. G. Masaryka, 1997, et, *Češi a Slováci ve 20. Století. Česko-slovenské vztahy 1945-1992* [Tchèques et Slovaques au XX^e siècle. Les relations tchéco-slovaques 1945-1992], Bratislava, Academic Electronic Press, et Praha, Ústav T. G. Masaryka, 1998.

rapport interethnique interne ne fut pas tant posé par la présence de minorités allemande, slovaque, roumaine, sud-slaves ou autres, que par le révisionnisme, doctrine officielle dès 1920 concernant le retour plus ou moins partiel aux anciennes frontières. La situation se transforma avec les annexions à partir de 1938. S'ouvrit alors une période de crise manifeste entre les discours sur le caractère multiethnique du royaume, les prétentions à une symbiose culturelle et politique sous tutelle hongroise, et la réalité des pratiques d'exclusion de plus en plus marquées face aux Juifs et aux minorités nationales — elles existaient partiellement avant 1938. Dans les trois pays, les discours sur l'idéal national à vivre entre soi prirent de nouvelles formes après 1945 mais butèrent sur le silence rapidement imposé sur l'avant 1945 et la complexité des interactions entre groupes sociaux dont le caractère national ou religieux était loin d'avoir été le seul facteur déterminant. La théorie du bon peuple trahi par certains était devenue officielle. Or, non seulement le passé pluriel avait laissé bien des traces, y compris des massacres ou des déplacements de population, mais les pays ne correspondaient toujours pas à des États-nations unifiés : maintien de groupes juifs et allemands en Hongrie, pluralisme national en Tchécoslovaquie (où la position slovaque était complexe, et où continuaient d'habiter des Hongrois, des Ukrainiens ou Ruthènes, voire des Polonais...), existence en Pologne d'Ukrainiens traités en tant que tels par les autorités, dans une mesure sans doute plus importante qu'on ne le croit. Par ailleurs, la présence de nombreux Polonais en URSS brouille aussi les cartes : malgré les échanges de populations, l'URSS conserva un moyen de pression jusqu'à la fin des années 1950 au moins. Bref, l'unité nationale et linguistique n'était pas aussi clairement établie qu'il ne le semblerait. À l'issue de la Deuxième Guerre mondiale même, la prééminence des langues d'État ne suffisait pas à atteindre l'adéquation entre territoires nationaux et communautés nationales.

Ces conditions particulières ne se comprennent qu'en tenant compte de la chronologie à la fois de l'affirmation impériale des puissances dominantes en Europe et de l'effondrement soudain des trois Empires contrôlant la région, lequel fut associé à des circonstances politico-militaires imprévues (révolutions russes, choix ukrainiens du Deuxième Reich, France victorieuse mais occupée partiellement, en crise démographique et durablement affaiblie économiquement, Allemagne vaincue mais en position de force militairement sur

l'ancien front de l'Est, Autriche-Hongrie signataire de l'armistice de Padoue le 3 novembre 1918 mais déjà défunte, États-Unis banquiers de vainqueurs européens mais rapidement hors jeu, etc.). En Europe centrale s'ouvrait une ère nouvelle qui dura le temps du court XX^e siècle. En effet, les trois États qui en sont le cœur naquirent en tant qu'États *modernes* pleinement souverains en 1918. Ils ne disposaient pas d'appareil de sécurité propre avant la guerre. Ni les légions polonaises ou tchèques, ni les formations militaires territoriales hongroises ne peuvent être considérées comme tel. Certes, les légionnaires ou les militaires issus de l'armée impériale, avec Horthy à leur tête, jouèrent un rôle important dans ces États après 1918. Mais cela ne correspond pas à une continuité institutionnelle, et le poids des réseaux de relations face, justement, aux logiques institutionnelles qui prévalent dans un État moderne, en matière de sécurité, en fut renforcé.

La différence est donc patente avec les États balkaniques qui préexistaient, même si leur emprise territoriale se modifia à l'issue de la guerre. Il faut noter la nécessité d'une inversion de perspective par rapport aux discours historiques habituels qui présentent les nouveaux États d'Europe centrale de 1918 comme le direct prolongement des États médiévaux (royaumes de Pologne, de Bohême et de Hongrie), ce qui n'ôte rien à l'efficacité sociale de cette vision de l'histoire. Ce n'est qu'au prix de ce changement de perspective qu'il devient possible de comprendre la prolongation jusqu'à environ 1923 d'une instabilité aux frontières dont les plébiscites et les conflits armés ne sont qu'une dimension. Confirmation du renversement de point de vue proposé, c'est moins souvent le cas alors dans les Balkans, qui d'une certaine façon, bénéficièrent des ajustements issus des guerres balkaniques. Cette incertitude sur les marges de la zone, alliée au surinvestissement national de celles-ci, connut des phases aiguës, comme lors de la Deuxième Guerre mondiale, lorsque la fragilité des États locaux se traduisit par des formes contradictoires : destruction des États tchécoslovaque puis polonais ; création d'un État slovaque sous forme de protectorat ; expansion d'un État hongrois — à la fois renforcé et fragilisé du fait d'annexions dues au seul bon vouloir allemand (et, en second plan, italien) — qui le 19 mars 1944 subit l'occupation militaire allemande et accepta de mettre en place un gouvernement soumis directement aux pressions allemandes, avant d'être finalement, destitué le 15 octobre 1944 (enlèvement du régent

Horthy, installation des Croix Fléchées au pouvoir) pour laisser place à un État ramené au rang de protectorat. Dans l'après-guerre, au cours de quelques mois jusqu'à mars 1945, l'URSS utilisa la question de la frontière avec la Hongrie pour installer de façon précoce les communistes au pouvoir en Roumanie²⁸. En conséquence, les Balkans connurent une radicalisation du communisme qui mit en place un contrôle fort sur les sociétés, bien plus rapidement qu'en Europe centrale²⁹. En Europe centrale les sociétés purent, jusqu'en 1947-1948, vivre un pluripartisme limité et surtout, une vie associative, religieuse et culturelle particulièrement active et diversifiée. Même en Pologne, où les tensions ouvertes étaient les plus dures, Stanisław Mikołajczyk, président du parti populaire et ministre de l'Agriculture et de la Réforme agraire, ne quitta le pays clandestinement que le 21 octobre 1947, et jusqu'au début de 1948, l'unification des partis communistes et socialistes n'était pas à l'ordre du jour. La proximité avec la zone d'occupation soviétique en Autriche est intéressante, au point qu'on a pu y parler de socialisme communal chez les conservateurs³⁰. Ceci rappelle que les pays d'Europe centrale sont directement touchés par l'évolution

²⁸ On peut ici citer la lettre du 26 décembre 1944 d'Anatoli Josifovitch Lavrentiev, commissaire du peuple aux Affaires étrangères, à Andreï Ianuarievitch Vichinski, commissaire du peuple adjoint, sur l'installation d'une administration provisoire en Transylvanie du nord : « ... la remise de la Transylvanie du nord à la Roumanie est l'instrument principal grâce auquel il est possible d'exercer une influence sur le gouvernement roumain non seulement sur le plan des obligations économiques comprises dans l'accord d'armistice mais aussi pour ce qui est de l'orientation en matière de politiques extérieure et intérieure. » Voir István Vida (éd.), *Iratok a magyar-szovjet kapcsolatok történetéhez. 1944. október-1948. június. Dokumentumok* [Pièces d'archives sur les relations hungaro-soviétiques, octobre 1944-juin 1948. Documents], Budapest, Gondolat Kiadó, 2005, p. 75.

²⁹ Les historiens soviétiques reconnaissaient officiellement, ainsi Г. П. Мурашко, p. 267 dans la 3^e partie du volume de l'Institut de slavistique et balkanistique de l'Académie des Sciences dirigé par Д. В. Кузнецов, А. Я. Манусевич et Ю. А. Поляков, *Великий Октябрь и революции 40х годов в странах центральной и юго-восточной Европы. Опыт сравнительного изучения социально-экономических преобразований в революционном процессе* [Le Grand Octobre et les révolutions des années 40 dans les pays d'Europe centrale et sud-orientale. Expérience d'une étude comparée des transformations sociales et économiques dans le processus révolutionnaire], 2^e édition, Moscou, Издательство «Наука», 1982 : « La lutte contre les principaux groupes de la bourgeoisie roumaine [...] a pris un caractère plus tranchant et plus ouvert [...] более резкий и открытый характер...] qu'en Hongrie » (en évoquant 1945). D'ailleurs Antonio Faur montre que l'Armée rouge se comportait en Roumanie comme une armée d'occupation intervenant dans la vie publique roumaine : *Comportamentul militarilor sovietici în Județele din vestul României (1944-1945)* [Le Comportement des militaires soviétiques dans les départements de l'ouest de la Roumanie], Oradea, Editura Universității din Oradea, 2000, p. 85.

³⁰ Sur ce point voir Jan Křen, *op. cit.*, p. 576-581.

de la question allemande (et autrichienne), qui ne s'inscrit dans une impasse qu'à partir de 1948.

Alors que l'URSS ferma ses frontières très rapidement, tout en pratiquant, dès 1945-1946, une méfiance aggravée face aux Soviétiques ayant connu les réalités occidentales pendant la guerre, l'Europe centrale ne connut pas une telle rupture des contacts avec l'Ouest. Les États balkaniques suivirent sur ce point plutôt l'URSS. Par ailleurs, l'Europe centrale s'en distingua par sa situation diplomatique. La Tchécoslovaquie et la Pologne étaient du côté des vainqueurs, et même les communistes locaux tentèrent d'obtenir des puissances occidentales un appui à certaines de leurs revendications. Il en va de même pour la Hongrie, pays vaincu. Les gouvernements des autres États sous influence soviétique n'avaient pas ce type de préoccupations de façon aussi marquée. Les forces non communistes, étaient en effet déjà largement hors jeu et l'horizon des communistes de ces pays était uniquement déterminé par l'URSS. Jusqu'en 1948, la Yougoslavie s'inscrivit ainsi dans une confrontation avec l'Ouest bien plus nette que l'Europe centrale. Ce qui compte ici n'est pas tant la question du rythme des alignements diplomatiques que la présence de formes de continuité avec des courants et des pratiques d'avant-guerre, de nature particulière et largement communes au trois pays étudiés : action des Églises catholiques et protestantes, mouvements juifs, associations professionnelles diversifiées, revues culturelles, milieux intellectuels et littéraires autonomes ou engagés encore « à l'ancienne », de façon militante, secteur privé complexe, secteur public contrôlé par plusieurs acteurs en concurrence, système d'enseignement différencié, y compris pour le secteur public, action autonome des collectivités locales. À ceci s'ajoutent les effets des politiques frontalières soviétiques³¹ et l'existence de zones marginales au passé ethniquement, religieusement et culturellement différent du monolithisme centralisé, même bouleversées par la Shoah et les politiques de répression nationales³². Dans ce nouveau contexte, la

³¹ Voir Sophie Cœuré et Sabine Dullin, *Frontières du communisme. Mythologies et réalité de la division de l'Europe de la révolution d'Octobre au mur de Berlin*, Paris, La Découverte, 2007.

³² Pour ce qui est, par exemple, de la Biélorussie on peut suivre les travaux de Sabine Dullin, *L'URSS à la frontière (1920-1940) : le politique, l'imaginaire et le quotidien d'un État neuf*, mémoire d'habilitation soutenu le 1er décembre 2010, à paraître, et de Morgane Labbé « La statistique d'une minorité sans nom : les « Tutejsi » dans la Pologne de l'entre-deux-guerre » in : Paul Bauer, Christian Jacques, Mathieu Plésiat (et al.), *Les minorités nationales en Europe centrale : démocratie, sciences,*

guerre froide correspondit à l'affirmation de zones associées au silence des disparus, Juifs mais aussi, à la suite de processus divers, d'autres groupes distingués puis supprimés par les pouvoirs successifs, sous des formes plus ou moins radicales – assimilation contrainte *in situ*, déplacement suivi d'assimilation contrainte ou de cristallisation d'une identité de déplacé favorisée par la société ou les autorités³³, discrimination aboutissant à une mortalité accrue sur place ou ailleurs, voire extermination là encore sur place ou ailleurs³⁴. Ces groupes connurent d'ailleurs des fortunes variables qui doivent être appréciées sur un terme plus long que l'époque étudiée ici. Mais ce simple constat amène à souligner le caractère relatif du rapport à l'État et à la nation dans cette région, voire plus largement³⁵.

Arrivé à ce point de la réflexion, une synthèse des grands paramètres étatiques permet de préciser la spécificité globale de l'Europe centrale telle qu'elle est entendue ici, même si le schéma qui suit ne traite pas des marges évoquées plus haut.

enjeux de représentation, Prague, CEFRES, 2011, à paraître. Toutes deux ont échangé sur ce sujet le 5 janvier 2011 lors du séminaire doctoral et post-doctoral (Paris 1 et EHESS) qui se tient à l'Institut d'études slaves (séminaire doctoral *États, populations, identités et territoires en Europe centrale (XVIII^e - XX^e siècles)* dirigé par Marie-Élizabeth Ducreux, Christine Lebeau et Antoine Marès.

³³ Comme le montre le dossier « Le Déplacement pour mémoire » publié sous la direction de Françoise Mayer, dans le n° 45, 2010/1, de la *Revue d'Étude comparative Est-Ouest*, il peut y avoir des situations où les deux processus se chevauchent, certaines formes de répression favorisant une affirmation collective en retour, quelques fois des décennies plus tard. Ici Anne-Marie Losonczy évoque les Hongrois de Ruthénie subcarpathique (ouest de l'Ukraine dit arrondissement transcarpathique du point de vue de Kiev ou Moscou).

³⁴ En effet les Juifs d'Europe centrale ont rarement été tués là où ils étaient installés avant la guerre, il y a eu déplacement et mise en ghetto le plus souvent, et parfois le déplacement a entraîné un changement de pays.

³⁵ La récente livraison (2010/3 d'*Ab imperio. Studies of New Imperial History and Nationalism in the Post-Soviet Space*, (revue en ligne : www.abimperio.net) s'intitule « Neighbor: Social and Political Encounters in the Imperial Context » et pose la question en partant de contributions de Richard White sur la région des Grands Lacs comme « middle-ground » et sur les « creative misunderstandings » générés par les situations de voisinage aux marges des empires jusqu'au XIX^e siècle. Voir « Do not love thy neighbor: the dynamics of neighborhood, friendship and enmity », p. 17-23, éditorial de la rédaction.

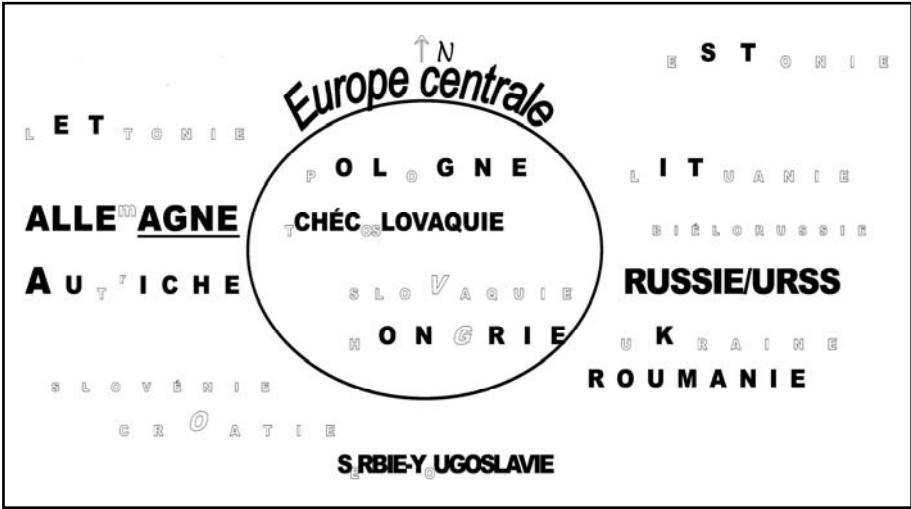


Fig. 2 : Continuités/discontinuités étatiques ? 1914-1989

Explications : Le mélange de présentations typographiques pour un même pays indique une succession de statuts rapportée dans l'axe gauche-droite pour représenter le temps, les durées n'étant pas restituées en proportion exacte, comme ci-dessous par exemple :



- Ⓢ : Période où le pays n'a pas connu d'existence étatique indépendante
- Ⓣ : Période où le pays n'a existé que comme protectorat allemand
- Ⓜ : Période où le pays est sous tutelle directe des puissances victorieuses et divisé en zones d'occupation séparées
- R** : Période où le pays est une petite puissance
- A** : Période où la grande puissance est divisée en deux États pendant la guerre froide
- R** : Période où le pays est une grande puissance ou perçu comme appelé à le redevenir

	1914	1915-18	1918-19	1920-1937= 18 ans	1938	1939-40	1941-43	1944	1945	1946	1947	1948-89= 41 ans	Ensemble des statuts
Autriche	■	■	■	■	■	■	■	■	◇	◇	◇	■	■+◇+■
Autriche	■	■	◆	◆	◆	◆	◆	◆	◇	◇	◆	◆	■+◆+◇
Pologne	○	○	◆	◆	◆	○	○	○ /◆	◆	◆	◆	◆	○+◆
Tchécoslovaquie	○	○	◆	◆	◆/ ○	○	○	○	◆	◆	◆	◆	○+◆
Slovaquie	○	○	○	○	○	▭	▭	▭	○	○	○	○	○+▭
Hongrie	○	○	◆	◆	◆	◆	◆	▭	◆	◆	◆	◆	○+▭+◆
Slovénie	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○
Croatie	○	○	○	○	○	○	▭	▭	○	○	○	○	○+▭
Serbie/Yougoslavie	◆	○	◆	◆	◆	◆	○	○	◆	◆	◆	◆	○+◆
Roumanie	◆	◆	◆	◆	◆	◆	◆	◆	◆	◆	◆	◆	◆
Ukraine	○	○	◆	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○+◆
Russie/URSS	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
Biélorussie	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○
Lituanie	○	○	◆	◆	◆	○	○	○	○	○	○	○	○+◆
Lettonie	○	○	◆	◆	◆	○	○	○	○	○	○	○	○+◆
Estonie	○	○	◆	◆	◆	○	○	○	○	○	○	○	○+◆

Fig. 2 (suite) : Continuités/discontinuités étatiques ? 1914-1989 – Tableau complémentaire

Légende :

- Grande puissance ou État perçu comme étant appelé à le devenir
- Grande puissance divisée en deux États pendant la guerre froide
- ◆ Petite puissance
- ◇ Pays sous tutelle des puissances victorieuses et divisé en zones d'occupation
- ▭ Protectorat allemand
- Absence d'existence étatique

Source : Paul Gradwohl, *L'Europe centrale est-elle concevable ? Les impasses de la sécurité nationale en Europe centrale : impact sur la cohérence régionale au XX^e siècle*, mémoire d'habilitation soutenu à Paris le 10 décembre 2009 pour l'École Doctorale *Langages, Temps, Sociétés* (EC 78) de l'Université Nancy 2

Commentaires :

- La Russie et son État successeur l'URSS s'inscrivent depuis le XVII^e siècle, comme la Prusse devenue Allemagne, dans une continuité de puissance continentale.
- L'Allemagne, malgré sa mise sous tutelle puis sa division, est restée un élément fort de polarisation et la continuité n'a jamais été rompue en termes d'élites.
- L'Autriche, absorbée par le Reich hitlérien de 1938 à 1945, puis occupée par les quatre alliés et « neutralisée » en 1955, connaît une évolution singulière car la gestion complètement séparée de ses zones n'a pas duré. Les communistes sont exclus du gouvernement le 19 novembre 1947. On note que dès 1919 elle n'est plus perçue comme future grande puissance.
- La Serbie devenue Yougoslavie a connu une privation d'indépendance relative entre la fin 1915 et octobre 1918 car le gouvernement a continué à fonctionner à Corfou en s'appuyant sur une bonne partie de l'armée serbe. De même, la Deuxième Guerre mondiale a entraîné une coupure entre régimes politiques mais la souveraineté politique est restée entre les mains de groupes (plus tard élites) locaux.
- La Roumanie a été un protectorat austro-allemand en 1918 pendant quelques mois, mais son existence étatique demeure.
- On considère que l'Ukraine indépendante a existé entre 1918 et 1920. Le 18 mars 1921 la Pologne signe le traité de Riga avec la Russie et l'Ukraine soviétiques.

Cette vue globale, associée à une appréciation des marges qui tient compte des mouvements de frontières depuis la fin du XIX^e siècle, aboutit à une évaluation historique de l'Europe centrale non plus par le seul discours sur l'héritage historique, mais aussi par les logiques propres au court XX^e siècle. Cette vue se confirme bien évidemment quand on prend en considération le fait que sous la tutelle de l'URSS, c'est la seule région qui ait connu des crises majeures et radicales du pouvoir en place (entre 1956 et 1981, voire plus tard pour la Pologne qui n'est jamais sortie de la crise malgré la fin officielle de l'état de guerre le 22 juillet 1983). Ces crises centre-européennes ont pour point commun rarement souligné la rupture de la coopération au plus haut niveau entre services secrets et direction du parti communiste au pouvoir. L'affaire Światło en Pologne³⁶, la rupture entre Rákosi et les services hongrois après le

³⁶ Józef Światło était le directeur-adjoint de la Section X du ministère de la Sécurité publique. Il partit à l'Ouest en décembre 1953 ; le 28 septembre 1954, Radio Free Europe inaugura une série d'émissions dans lesquelles il dénonça non seulement la répression politique mais aussi la corruption des élites au pouvoir. Le ministère fut divisé en deux (7 décembre 1954-14 décembre 1956) puis regroupé sous le nom de ministère des Affaires de sécurité. Cela mettait fin à l'autonomie administrative des services de sécurité qui avaient disposé pendant deux ans d'un Comité pour les Affaires de sécurité publique. La crise de confiance prit donc une forme institutionnelle.

XX^e congrès du Parti communiste de l'Union soviétique au printemps 1956 quand le dirigeant du parti a tenté de se servir de ses anciens exécutants comme boucs émissaires lors des procédures de réhabilitation des victimes du culte de la personnalité³⁷, ou le fossé qui s'est creusé en Tchécoslovaquie dix ans plus tard entre services de sécurité et direction communiste autour de thèmes multiples³⁸, n'ont aucun équivalent ailleurs dans le bloc soviétique. En effet, on constate dans les trois pays une congruence entre une mutation de formes attendues de la répression du point de vue du pouvoir, une crise des modes de professionnalisation de la génération de l'après-1945 et de la stalinisation, et une complexification des relations avec le monde extérieur et au sein des sociétés considérées. Cette triple évolution fut bien moins sensible dans les autres pays du bloc, qui connurent plutôt, à l'inverse, une fusion accrue, y compris à la tête du parti soviétique. La répression durant la normalisation tchécoslovaque mérite une comparaison avec celles de la Roumanie de Ceaușescu et de la Bulgarie de Jivkov (qui dirigea le parti à partir de 1954). Elle permettrait en effet de mesurer l'importance des différences et de les mettre en relation avec les trois processus relevés ici. On peut déjà noter que, à l'inverse de la Hongrie, 1956 a correspondu en Roumanie à une fermeture interne et externe³⁹ aboutissant au pouvoir personnel de Nicolae Ceaușescu. En outre, les conséquences des mouvements de juin 1953 en RDA contribuèrent à priver ce pays de statut diplomatique en lui conférant celui de « pays en sursis », y compris aux yeux des Soviétiques de l'ex-SBZ, alors même que la crise institutionnelle avait

³⁷ Sur ce point voir le numéro 83, juillet-septembre 2006, de *Matériaux pour l'histoire de notre temps* sur 1956 et l'intervention de György Gyarmati en particulier (bientôt disponible sur www.persee.fr).

³⁸ Les travaux de Duane Huguenin sont très riches sur ce point, notamment sa thèse, *Les Pratiques répressives de la Sûreté de l'État tchécoslovaque dans les années 1960* (2009, Paris 1, dir. Antoine Marès), p. 826-829 pour les conclusions non seulement sur la crise de la StB mais aussi celle de ses relations avec le parti.

³⁹ Voir Carmen Rijnoveanu, « The Impact of the Hungarian Revolution on Romanian Political Establishment », in *The Crisis of the '50s- Political and Military Aspects? - Proceedings of the Romania-Israeli seminar, IDF- Department of History, Tel Aviv, February 2007*, p. 6-21 ([http://www.coldwar.hu/html/en/publications/1956_Hungarian_Crisis\[1\].pdf](http://www.coldwar.hu/html/en/publications/1956_Hungarian_Crisis[1].pdf)), et les travaux de Dennis Deletant. Pour l'impact sur la région autonome hongroise, voir Stefano Bottoni, *Sztálin a székelyeknél. A Magyar Autonóm Tartomány története 1952-1960* [Staline chez les Sicules. Histoire du Territoire Autonome Hongrois], Csíkszereda/Miercurea Ciuc, Pro-Print Kiadó, 2008, et *Transilvania rossa. Il comunismo romeno e la questione nazionale, 1944-1965*, Roma, Carocci Editore, 2007 (là-aussi une version de la thèse soutenue en 2005 à Bologne).

été minime à Berlin, où l'accès à l'Ouest resta ouvert jusqu'à l'érection du mur.

Ces évolutions en Europe centrale et dans le reste du bloc ne furent possibles qu'en raison du changement de la forme épousée par la domination soviétique sur le bloc à partir de 1953. La direction moscovite ne put ou ne voulut plus assurer un patronage direct et complet sur la deuxième couronne de son empire. Dans ce contexte il y eut *de facto* des socialismes nationaux au-delà de la Yougoslavie et de l'Albanie, et le cas de la Chine apparut rapidement au grand jour comme plus difficile encore pour Moscou. Aussi, à défaut de souveraineté nationale pleine et entière, on ne peut que suivre des évolutions nationales marquées, où le rapport à l'État et à ses perspectives nationales propres s'affirment très fortement, y compris lors des tentatives de coordination qu'elle soit militaire avec l'Organisation du Traité de Varsovie, ou économique avec le Conseil d'Assistance Économique Mutuelle.

Cette considération nous amène à la notion de culture politique. En effet, ce qui caractérise pour l'époque l'Europe centrale n'est pas une forme de décalage culturel général entre plus civilisés occidentaux et moins civilisés orientaux et balkaniques où la région serait une sorte de plateau intermédiaire⁴⁰. Ces trois pays, traversés par des influences extérieures fort nombreuses et qui ne se distinguent pas par des traits anthropologiques nettement différents, ont développé chacun des communismes nationaux particuliers, aux relations croisées complexes, mais qui fonctionnaient dans des cadres sociaux et culturels nationaux spécifiques. Ces spécificités se traduisirent par une distance avec les formes soviétiques (ou est-allemande, roumaine, etc.) de contrôle, par des visions de soi nationales de plus en plus décalées par rapport à l'URSS, et par une conscience particulière de la proximité occidentale.

Sans développer ici dans le détail l'analyse, l'hypothèse de la spécificité centre-européenne à l'époque communiste a été soumise à deux tests. Le premier portait sur les réflexions économiques entamées dès les années 1950, avant 1956, dans les trois pays. En prenant en compte non seulement les réformateurs mais aussi un

⁴⁰ Pour les amateurs de chansons à texte je renvoie à Tamás Cseh, *Kelet-Európa* [Europe de l'Est], 1990, voir <http://www.zenezoveg.hu/dalszoveg/23661/cseh-tamas/kelet-europa-zenezoveg.html>. Le propos est clairement de ne pas accorder à qui que ce soit dans l'ancien bloc un statut supérieur, parmi ces petites nations qui s'entre-accusent si souvent.

cadre thématiquement plus large d'une part⁴¹, et la pensée économique la plus administrative et en apparence « conservatrice » ou idéologiquement orthodoxe d'autre part⁴², il apparaît qu'en Europe centrale les cadres de la pensée économique se sont caractérisés par une conscience particulière de la nécessité des échanges internationaux, y compris avec des pays non socialistes (surtout dans les années 1960 et suivantes) et une vision de la coordination de l'économie nationale qui eut, même en Tchécoslovaquie, des conséquences globales non négligeables sur le système en place⁴³. Ce premier test n'est pas marginal du point de vue de la culture politique. En effet, depuis 1945, la façon de concevoir l'insertion économique internationale au niveau d'un État est sans doute un des piliers de la construction des cultures politiques. Et ceci est particulièrement clair à l'échelle du continent européen en réorganisation continue depuis 1945. Aussi, la présence de similarités marquantes dans les tendances d'interprétation officieuses ou officielles convergentes en Europe centrale sur ces questions est aussi significative que l'existence des crises politiques majeures du communisme à la même époque. En outre, ce sont ces questions qui font l'objet d'échanges et de transferts intellectuels importants entre pays concernés. En poussant l'analyse en considérant la question non pas sous l'angle des réseaux mais sous celui des jeux d'échelles, on peut rappeler que même l'URSS fut touchée par l'idée de réforme, et que la circulation des idées économiques traversait le rideau de fer.

Deuxième test, cette fois-ci au cœur de ce qui est vu comme le pouvoir communiste : le fonctionnement de l'appareil répressif et sa place relative au sein des appareils d'État et des relations de patronage avec le pouvoir soviétique. Sur ce point, l'enquête s'est pour l'instant réduite à des sondages dans les archives hongroises et

⁴¹ Voir Michal Kopeček, *Hledání ztraceného smyslu revoluce. Zrod a počátky marxistického revizionismu ve střední Evropě 1953-1960* [À la recherche du sens perdu de la révolution. Genèse et débuts du révisionnisme marxiste en Europe centrale 1953-1960], Praha, Argo, 2009. Les travaux d'István Bibó et de ce que l'on peut appeler son école vont aussi dans ce sens du refus de la différenciation anthropologique et essentialiste (voir le site de l'atelier Bibó : <http://jog.unideb.hu/bibo/> avec un page de présentation aussi en anglais et en allemand).

⁴² Voir par exemple Imre Patkó, « „Szuperhatalom” és kis országok » [« Superpuissance » et petits États], Budapest, Kossuth Könyvkiadó, 1975, p. 244-263, et surtout le sous-chapitre s'intitulant « La nation comme unité économique » (p. 252).

⁴³ Voir la fort stimulante thèse de Duane Huguenin (déjà citée) et ses travaux ultérieurs.

polonaises, mais les indices regroupés semblent significatifs. Les sources sont à la fois lacunaires, pour ce qui est par exemple des relations avec le KGB, et kilométriques par la longueur occupée par les dossiers des services secrets dans les archives, ouvertes ou non, mais de toute les façons bien plus accessibles que leurs équivalents occidentaux⁴⁴. Il n'en reste pas moins que l'étude des frustrations nombreuses exprimées par les responsables des services secrets, tout comme celle des documents liés à la formation des agents, montrent combien ces pays diffèrent de l'URSS : on ne peut y faire fonctionner la répression de la même façon. En effet, la présence des frontières occidentales, et la puissance de l'attraction économique de l'Ouest, s'ajoutent aux difficultés économiques de l'URSS, fort bien connues en Europe centrale. Dès les années 1960, les trois pays étudiés partageaient un sentiment, clair et durable, de supériorité économique sur l'URSS. Conséquence de ce sentiment, l'attraction politique soviétique après 1956, et surtout dans les années 1960, fut résiduelle, et la construction du discours répressif buta sur des impératifs complexes car la répression ne pouvait plus s'exercer sans restriction, y compris du point de vue des dirigeants du parti. De ce point de vue, la crise institutionnelle polonaise de 1981 est éloquente. Le parti se déchargea du pouvoir au profit d'un comité prévu pour les temps de guerre depuis la fin des années 1950. Mais malgré l'état de siège, l'opposition demeura active et le parti ne regagna jamais sa place initiale, le général Wojciech Jaruzelski gardant une fonction d'ailleurs au-delà de l'état de guerre et même de 1989.

Le deuxième test démontre que les formes prises par les interactions entre pays européens des deux blocs et neutres avant 1989 en Europe centrale sont particulières, et ce, tant si on considère les différences à l'intérieur du bloc soviétique au-delà des simples alignements ou divergences idéologiques souvent partiellement de façade (exemple de la Roumanie) que si on analyse les liens avec les pays non socialistes. Ce test amène à prendre très au sérieux la vision paneuropéenne de 1989 prônée par Thomas Lindenberger (voir l'introduction au présent volume). Le jeu d'échelles est ici essentiel et trop peu de travaux rendent compte des articulations entre sous-

⁴⁴ Sur ce point et sur les effets de l'ouverture des archives je renvoie au volume collectif dirigé par Sonia Combe et Charles Kecskeméti, Antoine Marès, Jean-Charles Szurek et moi-même, *Archives et histoire dans les sociétés post-communistes*, Paris, La Découverte, 2009.

espaces européens, alors qu'on commence à bien comprendre la complexité des relations au sein de l'URSS en particulier dans la partie occidentale. La crise sécuritaire et le changement de l'articulation entre sécurité militaire et contrôle policier des populations étaient au cœur de la démarche de Mikhaïl Gorbatchev, qui facilita (pour le moins) la sortie du communisme en Europe centrale.

Sans poursuivre la réflexion ici, il est possible de présenter quelques ouvertures sur de nouvelles perspectives en guise de conclusion. La première des voies à suivre est donc celle d'un travail sur les continuités trop souvent niées entre l'avant et l'après 1918. Il en va de même pour 1945 et 1989. À cette historicité complexe vient s'ajouter une mise en espace qui serait centrée sur les cultures politiques en incluant le fonctionnement social des institutions politiques, dont les services de sécurité et les armées. Pour ce qui est de l'Europe centrale entre 1918 et 1989, dans les limites assignées pour cette étude, il semble déjà possible d'affirmer une continuité de la pertinence régionale malgré les ruptures de 1938-1945 et les conflits internes multiples, ou les variations dans les liens avec telle ou telle autre zone en fonction des territoires considérés. Les visions polonaises insistant sur l'*Intermarium*, soit la zone s'étendant de la Lituanie à l'Ukraine d'Odessa, la vision hongroise du Bassin des Carpates, la vision slovaque du monde slave, et les visions tchèques assez variables et contradictoires (solidarité prioritaire avec Moscou ou avec les démocraties occidentales, hors voisinage proche, ou vision slave de type slovaque⁴⁵) ont une portée explicative assez limitée. Plus significatives et efficaces semblent les logiques qui ont amené les trois pays étudiés à constituer des élites nationales par couches successives avec toujours un ou plusieurs temps de rupture entre 1938 et 1949, à maintenir ou non des relations avec des régions ou des populations hors frontières étatiques en Europe et au-delà, à établir des cultures politiques qui ont abouti, sous le communisme, à des dysfonctionnements profonds du système hérité

⁴⁵ Voir, sur une partie de ces questions, Dominik Hrodek (*et alii*, dir.), *Slovanství ve středoevropském prostoru. Iluze, deziluze a realita. Pardubická konference (22.-24. dubna 2004)* [Les Slaves dans l'espace centre-européen. Illusion, désillusion et réalité. Conférence de Pardubice (22-24 avril 2004)], Praha, Nakladatelství Libri et Sdružení STRED – Středoevropský dialog, 2004. Il est aussi très utile de consulter Jaroslav Cuhra, Jiří Ellinger, Adéla Gjuričová et Vít Smetana, *České země v evropských dějinách. Díl čtvrtý od roku 1918* [Les pays tchèques dans l'histoire européenne. Quatrième partie, à partir de l'année 1918], Praha et Litomyšl, Paseka, 2006.

du stalinisme, et à (re)construire des discours de légitimation historiques parallèles sur la période médiévale, ce qui explique la constitution du groupe de Visegrád en 1991, à entretenir des formes de dissidence particulières... En centrant l'étude sur la construction des États et la sécurité intérieure, il devient paradoxalement possible de sortir des discours de légitimation et de revendication.

En outre, un travail sur les zones de marges permettrait de préciser à quel point on constate au sein de l'Europe centrale, finalement, malgré les tentatives tchécoslovaques de 1945-1948, le maintien des groupes minoritaires "internes" en place. Les groupes ethniques déportés sont ceux des frontières extérieures (Ukrainiens en Pologne, Slaves du Sud en Hongrie, Allemands partout mais à des degrés variés). Bien évidemment le sort des Juifs a entraîné un remodelage profond de la région. Cette catégorie est complexe car le mot est associé à l'assignation identitaire nazie et dérivée, ce qui nuit à la compréhension des phénomènes d'intégration différentielle avant la guerre. Il faut donc reprendre les fils coupés pour saisir les modalités de leur élimination ou marginalisation après 1945⁴⁶. Mais sans même se livrer à une analyse de ces processus diversifiés, il est possible de rappeler que l'Europe centrale ayant été le lieu d'un massacre sans pareil de Juifs habitant sur place et déportés d'autres zones, le poids de cette violence vécue comme ethnique mérite analyse. Comme l'indiquait récemment Jerzy Jedlicki, l'histoire de ces destructions produit encore des effets que les descendants des survivants de tous bords ont bien du mal à affronter⁴⁷.

Cette difficulté est aussi liée à la complexité de la construction des « nous » dans cette région comme le souligne l'historien professeur à l'Académie polonaise des sciences. En raison des nombreux

⁴⁶ La thèse d'Audrey Kichelewski est ici essentielle : *Les Survivants. La place des Juifs dans la société polonaise (1944-1949)*, Paris I Panthéon-Sorbonne, soutenance le 21 mai 2010. Pour la Hongrie on peut consulter P. Gradwohl, « Les déportations de Hongrie : avant, pendant et après la Seconde Guerre mondiale », in : Tal Bruttman, Laurent Joly et Annette Wiewiorka (dir.), *Qu'est qu'un déporté ? Histoire et mémoires des déportations de la Seconde Guerre mondiale*, Paris, CNRS Éditions, 2009, p. 225-250. Voir aussi Anna Cichopek-Gajraj, *Jews, Poles, and Slovaks: a Story of Encounters, 1944-48*, Thèse, Université du Michigan, 2008. L'auteur rappelle que les Juifs, contrairement aux Allemands et aux Hongrois, ont subi des violences ethniques en Slovaquie redevenue tchécoslovaque. En Pologne, cette violence a été aussi de mise avec les Allemands et les Ukrainiens.

⁴⁷ Voir « La réconciliation, mais de qui avec qui ? », p. 295-296 sur les Juifs, dans Georges Mink et Pascal Bonnard (dir.), *Le Passé au présent. Gisement mémoriels et actions historicisantes en Europe centrale et orientale*, Paris, Michel Houdiard Éditeur, 2010.

déplacements des frontières au XX^e siècle, l'appréhension d'une région telle que l'Europe centrale, même quand on la centre sur une logique sécuritaire et de constitution étatique, ne saurait être arrimée à des frontières entendues comme des lignes puisque les identifications, toujours plurielles et mouvantes, ne s'organisent pas exclusivement le long des délimitations étatiques.

À l'issue de cette rapide enquête sur l'Europe centrale entre 1918 et 1989, il est possible de quitter les sentiers battus des histoires centrées sur les nations, sur les États, ou sur le mythe de l'adéquation entre ces deux catégories. Ceci amène à prendre aussi des distances avec des discours utilisant l'histoire à des fins directement politiques et à mettre l'accent sur des logiques masquées qui sont souvent, comme la présente étude a tenté de le montrer, des logiques communes. En insistant sur la culture politique, la culture du vivre ensemble ou séparé, on peut envisager une cartographie historique qui représenterait non seulement des marges aréales et non linéaires, mais aussi des territoires marqués par des zones partagées différemment par les populations : ainsi des villes plus multiethniques et plurielles religieusement (même après 1918, et où les traces de cette histoire se sont maintenues souvent jusqu'à 1989), des montagnes et autres lieux touristiques où se nouent des rencontres (les Tatras où se retrouvèrent les dissidents, ou un peu plus à l'Est les villages ruthènes qui ont pu maintenir une spécificité). Comme le signalent les géographes, il est nécessaire pour penser la variété des formes d'appropriation ou d'aliénation — même sous l'angle de la sécurité — de jouer des discours géostratégiques dans une interaction avec l'analyse des cultures politiques. Et à ce prix les jeux d'échelles et les réseaux peuvent être pris en considération, ce qui ouvre la voie à une mise en région de l'Europe (ou d'autres zones) qui n'est pas soumise à la quête d'essence en amont et l'obligation de légitimation en aval. C'est pour prendre en compte les imbrications constatées que finalement, tout en affirmant l'existence d'une Europe centrale pendant le court XX^e siècle, il semble utile de garder à l'esprit la catégorie d'Europe médiane pour éviter que la réflexion sur le niveau intermédiaire (més) représenté par l'Europe centrale ne mène à un simple report d'échelle des phénomènes de légitimation *ex-post* ou de territorialisation abusive. En réintroduisant l'Europe médiane, il devient aussi plus aisé de saisir les interactions entre les puissances impériales (Christophe Charle) et la zone intermédiaire orientale entre les puissances

occidentales et la Russie-URSS. En effet la spécificité de l'Europe centrale peut de la sorte être relativisée et contextualisée bien plus finement, d'autant que les territoires russes et soviétiques sont loin de former un bloc parfaitement cohérent. Les parties centrales et orientales du continent européen sont alors traitées comme les autres, dans leur diversité. Et il devient possible d'éviter l'impression d'une zone assez indifférenciée qu'il n'est pas utile de percevoir autrement que comme un Orient européen massivement déprécié. Reste à entamer un travail de cartographie historique qui associe des paramètres le plus souvent dissociés et qui, peu à peu, s'étende à toute l'Europe.

RÉSUMÉS

Cette réflexion sur la mise en région(s) de l'histoire en Europe centrale et orientale part du principe que ni l'État en lui-même ni une région historique ne peuvent prétendre à un statut "naturel" au regard de l'enquête historique et plus largement dans les sciences sociales. La perspective particulière retenue ici est celle de la sécurité, aux sens traditionnels de ce terme : sécurité intérieure et sécurité extérieure. Or de ces deux points de vue il semble *a priori* impossible de définir une Europe centrale ou orientale autrement que par défaut pour la période retenue (1918-1989), voire plus largement. Et la prédominance de l'État semble interdire de penser une région transnationale autrement qu'en termes géopolitiques.

Mais la réflexion, s'appuyant sur des sources de natures diverses (archives de services secrets et archives administratives et politiques notamment), montre qu'il est possible de dépasser le constat des oppositions entre élites nationales de la région centre-européennes et de construire une région sur la base de similitudes significatives entre les perceptions sécuritaires. Ceci amène à envisager aussi les contours de l'Europe centrale dans le cadre de l'Europe médiane et à ouvrir la voie à de nouvelles cartographies qui restent embryonnaires.

Mots-clés : Europe centrale ; Europe médiane ; Régions historiques ; Espace ; Concepts historiques ; Hongrie ; Pologne ; Tchécoslovaquie ; XX^e siècle